

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Conférence publique de François Vatin

Marx et le travail : acte créateur et instrument d'aliénation

- Supplément du MAUSS - Conférences/entretiens -

Date de mise en ligne : samedi 6 février 2010

Description :

Ce texte constitue la version, très légèrement révisée de la communication que j'ai faite le 13 novembre 2009 à la Mairie de Lyon lors des « Journées de l'économie » (Jéco). Cet exposé s'inscrivait dans le cadre d'une table ronde qui réunissait dans une « rencontre autour de Marx », André Orléan, qui a évoqué la thématique de la valeur et de la monnaie, moi-même sur le travail et Pierre Dockès sur la théorie des crises. Il s'agit d'une intervention dans une manifestation à l'intention du grand public. J'ai conservé ici la forme de l'exposé, me contentant de fournir en note les références pour citer mes sources ou mes propres textes où ces questions sont plus développées.

On pourra trouver la vidéo de la conférence avec les trois interventions et le débat avec le public à l'adresse : <http://www.touteconomie.org/index.p...>

Revue du Mauss permanente

Prologue

J'étais invité à Lille, il y a environ un an à une manifestation intitulée « Citéphilo » pour y faire une conférence sur le thème « le travail et ses valeurs », titre de mon ouvrage alors récemment paru chez Albin Michel. Dans un vaste auditorium bien rempli, j'étais attendu par un « comité anti-travail ». Les membres de ce comité se livrèrent à une distribution de tracts à l'entrée, puis, après mon exposé sagement écouté et sa reprise par mon ami Yves Schwartz, prirent la parole de façon manifestement organisée pour une dénonciation de l'idéologie du travail, qui se référait d'ailleurs plus à ce qu'ils avaient imaginé de ma pensée au vu du titre de la conférence qu'à ce que j'avais réellement dit. Si j'évoque ici cette anecdote, c'est que, dans les interventions de ces adversaires déclarés du travail, la référence à Marx était omniprésente : « Pourquoi, me disaient-ils, toute cette histoire, cette tentative laborieuse de réhabilitation du travail, alors que la question avait été remarquablement et définitivement réglée par Marx il y a près de deux siècles : le travail n'est que pure aliénation et exploitation ; tout le reste est littérature ».

C'est cette expérience qui m'a incité à répondre favorablement à l'aimable sollicitation d'André Orléan. Car ces militants anti-travail se trompaient factuellement, et cela indépendamment du fond de leur position : non, le travail n'est pas pour Marx pure aliénation, tout au contraire. Ce n'est pas parce qu'ils se tromperaient sur la lettre de Marx que leur thèse serait fautive en elle-même. Je pense comme mes collègues ici présents [André Orléan et Pierre Dockès] qu'il faut traiter l'œuvre de Marx comme celle d'un auteur « ordinaire », même si s'agit d'un auteur de très haute volée et de grande perspicacité, et pas comme un texte religieux. Pourtant, en l'occurrence, je pense que Marx a raison et que le retour à son œuvre est une utile antidote contre une représentation du travail actuellement prégnante et qui me paraît une impasse, théoriquement comme politiquement. Tel est le thème de mon exposé.

1. Travail et salariat : l'acte productif et sa forme sociale

Comme je viens de l'évoquer, Marx affirmait explicitement la thèse contraire à celle défendue en son nom par les militants anti-travail que je viens de citer, et ceci dans une critique d'Adam Smith, dont il raillait le puritanisme. Adam Smith, qui avait implicitement défini le travail en 1776 dans sa *Richesse des nations* comme « sacrifice de liberté, de repos, de bonheur » [1], il rétorquait en effet :

« Tu travailleras à la sueur de ton front ! C'est la malédiction dont Jéhovah a gratifié Adam en le chassant. Et c'est ainsi qu'Adam Smith conçoit le travail comme une malédiction. Le « repos » apparaît alors comme l'état adéquat, synonyme de « liberté » et de « bonheur ». Que l'individu se trouvant « dans un état normal de santé, de force, d'activité et d'habileté » [il cite ici encore Smith] puisse éprouver quand même le besoin d'effectuer une part normale de travail et de suspension de son repos semble peu intéresser Adam Smith. Il est vrai que la mesure du travail paraît elle-même donnée de l'extérieur, par le but à atteindre et par les obstacles que le travail doit surmonter pour y parvenir. Mais Adam Smith semble tout aussi peu avoir l'idée que surmonter des obstacles puisse être en soi une activité de liberté (...), être donc l'auto-effectuation, l'objectivation du sujet, et, par la même, la liberté réelle dont l'action est précisément le travail » [2].

J'emprunte cet extrait aux manuscrits de 1857-1858 dits *Grundrisse*, mais la substance en est reprise de façon ramassée dans une note du chapitre 1 du *Capital* en 1867.

Comprenons bien cet extrait de Marx. Il ne s'agit aucunement de dire que le travail serait pure jouissance. Au contraire, parce que c'est une activité finalisée, elle ne peut se penser sans faire référence à un effort. Je le cite encore dans le même texte, où c'est maintenant Charles Fourier qu'il vise :

« Que le travail soit *travail attractif*, auto-effectuation de l'individu, (...) ne signifie aucunement qu'il soit pur plaisir, pur amusement comme le pense Fourier avec ses conceptions naïves et ses visions de grisette. Des travaux effectivement libres, la composition d'une œuvre musicale par exemple, requièrent à la fois un sacré sérieux et l'effort le plus intense » [3].

Marx ne nie pas non plus que le travail puisse être aliéné, et il rend justice à cet égard à Smith :

« Sans doute a-t-il raison de dire que le travail dans ses formes historiques, esclavage, servage, salariat, apparaît toujours comme un travail rebutant, comme un *travail forcé imposé de l'extérieur*, en face duquel le non-travail apparaît comme la « liberté » et le « bonheur » » [4].

Marx nous met ici face à une distinction fondamentale entre deux types de contraintes liées au travail.

▶ Nous appellerons la première la « contrainte productive ». C est celle qui permet de comprendre « l'effort le plus intense » du compositeur, mais aussi de tout travailleur qui a en vue l'œuvre qu'il a à accomplir, et cela, même dans des formes dégradées de travail. Cette contrainte doit se concevoir dans l'acte de travail lui-même, conçu comme tendu vers une finalité productive, un résultat à obtenir.

▶ La seconde contrainte relève des institutions sociales de travail : l'esclavage, le servage, le salariat. C est, dans notre société, la « contrainte salariale ».

En s'appuyant sur Marx, les anti-travail confondaient en fait travail et salariat, acte productif et forme d'encadrement social de cet acte productif. Loin d'être Marx, leur source est en fait sur une tradition qui remonte à Hannah Arendt, qui a distingué dans *Condition de l'homme moderne* [5] trois modes de la *vis activa* :

▶ L'action, celle de la vie publique idéalisée par les grecs (politique, guerre) ;

▶ L'œuvre, celle de l'artisan ;

▶ Le travail, pure négativité entièrement tournée vers la reproduction physiologique.

La tradition arendtienne, reprise notamment par Dominique Méda en 1995 dans *Le travail, une valeur en voie de disparition* [6] conduit à défendre une définition relativiste du travail. Le travail serait une institution sociale qui serait apparue avec la Réforme et aurait triomphé à l'âge industriel. De façon sous-jacente, le travail est alors assimilé au salariat, c'est-à-dire à la forme sociale de sa gestion. Cela pose un double problème :

▶ D'abord, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, l'institution salariale est un épiphénomène. Cette remarque vaut pour le temps long de l'histoire, mais aussi pour l'espace large du monde (la question du « travail informel »).

▶ Ensuite, même dans le cadre salarial, le travail ne peut se résumer à la forme salariale. Cette confusion rend obscure l'analyse du travail, mais aussi celle du salariat lui-même, qui apparaît comme une forme sociale homogène et indépassable, alors que c'est un objet complexe et le lieu de multiples tensions [7].

Il est donc opportun de revenir à Marx. Cet auteur, qui est à l'origine de la théorie moderne du salariat, nous a invités en effet à ne pas confondre les concepts de travail et de salariat, c'est-à-dire à penser le travail préalablement à ses formes d'encadrement social.

Le travail et la force de travail : aliénation et émancipation

L'examen du plan du Livre 1 du *Capital* permet de cerner le problème. Celui-ci est composé de 8 sections (dans la première édition de 1867), de 7 dans la dernière édition révisée par Marx et publiée par Engels en 1890 (fusion des septième et huitième sections) [8]. La théorie de l'exploitation capitaliste est développée à partir de la troisième section. La première section, très controversée, est consacrée à la théorie de la valeur et de la monnaie. La deuxième section : « la transformation de l'argent en capital », très courte, est une transition. C'est d'ailleurs un verrou essentiel de la construction théorique de Marx, puisque c'est là qu'est posé le concept de « force de travail », qui fonde la théorie de l'exploitation capitaliste. J'y reviendrai.

Je veux m'arrêter ici sur la troisième section, consacrée à la « production de la plus-value (ou survaleur) absolue » où Marx pose la théorie de l'exploitation. Cette section s'ouvre avec un chapitre étonnant intitulé dans l'édition française classique « La production de la valeur d'usage et la production de la plus-value » ou, dans la nouvelle

traduction de Jean-Pierre Lefebvre « procès de travail et procès de valorisation ». Les deux termes de cet intitulé constituent les deux sous-chapitres de ce texte. Ce qui m'intéresse, on l'aura compris, c'est le premier de ces sous-chapitres. Il est significatif en effet que Marx, au moment même où il s'apprête à développer sa théorie de la production de plus-value, c'est-à-dire sa théorie de l'exploitation capitaliste du travail, éprouve le besoin de présenter préalablement le « procès de travail » comme une catégorie préalable à celle d'exploitation, et en aucun cas réductible à celle-ci. C'est là en effet qu'il propose une définition générique du travail, qui ne le ramène pas à une forme sociale particulière comme le salariat :

« Le travail est d'abord un procès qui se passe entre l'homme et la nature, un procès dans lequel l'homme règle et contrôle son métabolisme avec la nature par la médiation de sa propre action. Il se présente face à la matière naturelle comme une puissance naturelle lui-même. (&) Mais en agissant sur la nature extérieure et en la modifiant par ce mouvement, il modifie aussi sa propre nature » [9].

C'est là aussi que Marx définit le travail humain par l'intentionnalité, à partir de la célèbre métaphore de l'abeille et de l'architecte :

« Nous supposons donc ici le travail sous une forme qui appartient exclusivement à l'homme. Une araignée accomplit des opérations qui s'apparentent à celles du tisserand, et une abeille en remonte à maint architecte humain dans la construction de ses cellules. Mais ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de la meilleure abeille, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la cire. Le résultat auquel le procès de travail était déjà au commencement dans l'imagination du travailleur, existait donc déjà en idée. Non pas qu'il effectue simplement une modification dans la forme de la réalité naturelle ; il y réalise en même temps son propre but, qu'il connaît, qui détermine comme une loi la modalité de son action, et auquel il doit subordonner sa volonté » [10].

Il faut relire ces quelques pages étonnantes, car elles anticipent une démarche d'anthropologie technique qui ne se développera qu'au XX^e siècle, avec André Leroi-Gourhan, qui n'avait aucune connivence philosophique avec Marx, mais aussi avec André-Georges Haudricourt, marxiste convaincu quant à lui. Marx y reprend notamment une formule de Benjamin Franklin, qui a défini « l'homme comme a toolmaking animal, un animal qui fabrique des outils » [11]. Il est significatif de voir que Marx juge utile ce préalable avant d'aborder les modalités d'exploitation du travail dans la société capitaliste. Il ne s'agit pas de nier l'exploitation et l'aliénation du travail qui seront au centre de sa théorie. Il s'agit d'affirmer que le travail n'est pas réductible au cadre social de sa gestion dans la société capitaliste.

Cela nous conduit à revenir à un point brièvement abordé plus haut : le concept de « force de travail ». On sait que ce concept est central pour la théorie marxienne de l'exploitation capitaliste. Selon son modèle, la « force de travail » est la marchandise vendue sous le nom de travail. En fait, le capitaliste n'achète pas le travail, mais seulement une « potentialité » ou « force » de travail, il achète une marchandise, aux contours mal définis, dont la propriété est de produire du travail. D'où la fameuse théorie de la plus-value : la force de travail est achetée à sa valeur, celle correspondant à la valeur des biens nécessaires à sa reconstitution. Mais, en produisant du travail, elle produit plus de valeur qu'elle n'en a coûtée. Cette « survaleur » ou « plus-value » est au fondement de l'exploitation capitaliste. Mon objet n'est pas de discuter ici cette théorie. La définition de la force de travail et de sa valeur pose beaucoup de problèmes. Karl Polanyi notamment a reproché à Marx d'être resté trop proche de Ricardo en donnant crédit à cette notion de travail-marchandise, rebaptisé par Marx « force de travail » [12]. Pour lui le travail (ou la force de travail) n'est qu'une marchandise « fictive », une construction idéologique organisant un « marché du travail », lui-même fictif. Keynes ne dira d'ailleurs pas autrement.

Ce que je veux seulement souligner, c'est qu'en posant le concept de « force de travail », Marx entendait définir la modalité par laquelle le capital « saisit » le travail. La « force de travail », c'est le travail saisi par l'économie capitaliste. Le travail lui-même, comme acte productif, n'est pas réductible à la force de travail.

A cet égard, il faut reconnaître à Marx le mérite d'avoir réussi à poser, mieux qu'aucun de ces contemporains, le concept de salariat. C'est d'autant plus frappant que la forme salariale pure qu'il définit est encore très peu représentée en son temps. A la fin du XIX^e siècle, les juristes français rendront (sans le citer) justice à Marx en définissant le contrat de travail par le « principe de subordination juridique et technique », celui-là même que Marx mettait en évidence dans le chapitre 6 qui clôt la deuxième section du capital [13]. Je vous rappelle son passage célèbre :

« Au moment où nous prenons congé de cette sphère de la circulation simple ou de l'échange des marchandises, à laquelle le libre échangiste *vulgaris* emprunte les conceptions, les notions et les normes de jugement qu'il porte sur la société du capital et du travail salarié, il semble que la physionomie de nos *dramatis personae* se transforme déjà

quelque peu. L'ancien possesseur d'argent marche devant, dans le rôle du capitaliste, le possesseur de force de travail le suit, dans celui de son ouvrier ; l'un a aux lèvres le sourire des gens importants et brûle d'ardeur affairiste, l'autre est craintif, rétif comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché, et qui, maintenant, n'a plus rien à attendre & que le tannage. » [14]

Conclusion

On peut bien sûr avoir une lecture messianique de cette thématique et Marx n'y a pas échappé : le travail est entravé par le salariat. La révolution communiste, en mettant à bas le salariat, va libérer le travail et permettre enfin le développement harmonieux de l'homme créateur. Mais la leçon de Marx peut être entendue sans adhérer à ce messianisme, à cette promesse de libération finale. C'est ici et maintenant que le travail est, tout à la fois, contrainte et liberté, acte productif et lien social, construction de soi et dépendance des autres. Les conceptions de Marx ont été à cet égard amplement confirmées et complexifiées par une abondante littérature sociologique que je ne saurais aborder ici.

Pour poser ces questions, il faut toutefois renoncer à un débat stérile parce que trop général sur le statut social du travail, sur la « valeur sociale » qu'il représenterait ou ne représenterait plus. Le travail n'est pas en soit une « valeur », ce n'est pas une « institution sociale » ou un « rapport social ». C'est d'abord un acte productif. Il n'a de valeur que parce qu'il est réputé productif.

Il est bien sûr très complexe de comprendre comment s'opère cette reconnaissance productive, quelles sont les médiations sociales de mesure de la valeur économique des travaux et des produits. Je viens d'y consacrer un livre avec mes doctorants : *Evaluer et valoriser : une sociologie économique de la mesure* [15]. Nous essayons d'y montrer que c'est en saisissant le travail dans le concret des activités productives que nous pouvons donner des éléments de réponse à ces questions.

Nous nous situons en ce sens dans le droit fil du grand ouvrage de Marx, mais dans une lecture libre de Marx, qui ne saurait à l'évidence répondre en tous points aux questions du temps. Sa théorie de la « valeur-travail » (sur laquelle je ne me suis pas arrêté) reste trop marquée notamment par une conception énergétiste du travail, qui permettrait de penser la production comme une « somme de travail ». Une telle représentation de la production n'est plus possible dans le contexte de l'automation et de la tertiarisation des activités, comme l'avait remarquablement montré dès les années 1960, le sociologue Pierre Naville, pourtant profondément marxiste [16].

Le chantier reste donc ouvert. Mais Marx nous aide encore à penser.

[1] A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), Paris, Garnier-Flammarion, 1991, tome 1, p. 102.

[2] Karl Marx, *Manuscrits de 1857-1858*, Paris, Ed. sociales, 1980, tome 2, p. 101.

[3] Ibid.

[4] Ibid.

[5] Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne* (1958), Paris, Pocket-Agora, 1983.

[6] Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition ?* Paris, Aubier, 1995. Pour une discussion plus approfondie de la thèse de Dominique Méda, voir François Vatin « De la définition du travail ou Marx contre Méda », in Christophe Laval (éditeur), *Regards croisés sur le travail : histoire et théorie*, Actes du colloque de l'Association Charles Gide pour l'histoire de la pensée économique, Orléans (juin 2008), sous presse, aux éditions de l'Université d'Orléans, 2010.

[7] Voir à ce sujet François Vatin (direction), *Le salariat, théorie, histoire, formes*, Paris, La Dispute, 2007.

[8] On dispose de deux éditions françaises du *Capital* de Karl Marx : la première est la reprise de la traduction historique de Joseph Roy d'après la

première édition allemande du Capital (1867), texte revu par Marx. Ce texte est actuellement disponible notamment dans la collection Champ-Flammarion, Paris, 1985. La seconde est la nouvelle traduction réalisée sous la direction de Jean-Pierre Lefebvre d'après la quatrième édition allemande, révisée par Engels de l'ouvrage de Marx (1890). Ce texte est disponible dans la collection Quadrige, Paris, Puf, 1993. Nous nous sommes alignés dans le présent texte sur cette seconde traduction, ce qui n'est pas le cas dans notre exposé oral où nous avons fait usage des deux traductions.

[9] Karl Marx, Le capital, livre 1 (1867-1883), nouvelle traduction de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Puf, 1993, p. 199-200.

[10] Idem, p. 200.

[11] Idem, p. 202.

[12] Karl Polanyi, La grande transformation (1944), Paris, Gallimard, 1983 et sur le débat entre Marx et Polanyi, François Vatin, « Le travail, la servitude et la vie : avant Marx et Polanyi, Eugène Buret », Revue du Mauss, p. 237-280, n 18, 2001/2, repris et enrichi in François Vatin, Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique : politique, épistémologie, cosmologie, La Découverte/Mauss, 2005.

[13] Voir sur cette question Thierry Pillon et François Vatin, « Retour sur la condition salariale », in François Vatin (direction), op. cit., 2007.

[14] Karl Marx, Le capital, op. cit., p. 198.

[15] François Vatin (direction), Evaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009.

[16] Voir Pierre Naville, Vers l'automatisme social ? Paris, Gallimard, 1963.